



## PROGRAMME DE FORMATION – PERMIS DE CONDUIRE CATEGORIE C AVEC CODE

### PERSONNES CONCERNÉES

Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite de véhicules automobiles isolés de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes, avec remorque jusqu'à 750kg de PTAC.

### PRÉREQUIS

Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français. Être titulaire du permis B en cours de validité et être âgé de 21 ans minimum. L'Épreuve Théorique Générale est à repasser, si la dernière catégorie de permis obtenue date de plus de 5 ans.

### DURÉE

105 heures.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques et pratiques. Sur piste privée, conforme aux normes permis de conduire, et/ou sur route ouverte, sur véhicules équipés de doubles commandes.

### VALIDATION DES ACQUIS

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

### DISPOSITIF DE SUIVI

Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou plate-forme de formation pour la partie code de la route.

### LIEU DE LA FORMATION

Formation réalisée au 85 chemin des champs Michel, 25410 Saint-Vit, sur notre piste privée.

### FORMATEURS

Formateurs ayant obtenus un diplôme autorisant l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, mention groupe lourd.

### ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

Se renseigner auprès de l'auto-école concernant l'accès à la formation visée.

### CALENDRIER

Entrée / sortie permanente.

### TARIF

Voir selon devis.

### CONTEXTE

Le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE, et à l'arrêté du 12 mai 2014 relatif aux livrets d'apprentissage des catégories C1, C1E, C, CE du permis de conduire.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les principales règles de circulation.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaître la signalisation spécifique.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique du véhicule et de son entretien.
- Maîtriser les manœuvres de marche avant et de marche arrière avec le véhicule.
- Devenir un éco-conducteur de véhicules de transport de marchandises responsable.
- Obtenir le permis de conduire communautaire catégorie C.

### COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- La mécanique et le fonctionnement du véhicule.
- Les organes de commande.
- Les vérifications lors de la mise en route.
- La conduite du véhicule.

### COMPÉTENCE 2 : Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité.

- Les réglementations spécifiques au transport de marchandises.
- Les vérifications de l'état du véhicule.
- Les manœuvres avec le véhicule.

### COMPÉTENCE 3 : Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation.

- La signalisation spécifique au transport de marchandises.
- Les règles de placement et de circulation.
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit.

### COMPÉTENCE 4 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers.
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt.
- L'adaptation de la vitesse.
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées.

### COMPÉTENCE 5 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite.
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport de marchandises.
- Le comportement en cas de panne ou d'accident.
- Les aides à la conduite.
- Les impacts écologiques liés à la conduite.